

Salon SERVICOM - Participation de la Ville de Besançon - Subvention à la Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le salon régional SERVITER organisé tous les deux ans depuis 1981 à Micropolis, a fait ses preuves. Les soutiens financiers apportés jusqu'à la dernière édition (octobre 1993) ont permis d'assurer les évolutions nécessaires pour pérenniser ce salon.

Toutefois, le salon SERVITER voit son effet attractif diminuer régulièrement. Ce constat a amené le groupe de pilotage et la CRCI à décider de changer la formule du salon. SERVICOM se doit de renouveler complètement l'image de SERVITER en accentuant la technicité des services et surtout en intégrant les nouveaux systèmes d'informations transrégionaux ou transnationaux.

Le salon SERVICOM aura lieu à Micropolis les 17-18-19 octobre prochain. Le thème choisi pour cette manifestation est «le Multimédia». Les nouvelles technologies seront l'axe fédérateur des différents services exposés à ce salon.

Cette nouvelle orientation nécessite une participation financière. Aussi, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie a sollicité une subvention pour rendre réalisable ce projet dans les meilleures conditions.

La Commission Municipale de Développement Economique s'est prononcée favorablement sur l'octroi d'une subvention de 45 000 F.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

En cas d'accord, la dépense sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 961-0-657 code service 30200.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition du Rapporteur.